

**Proposition des professeurs du Collège Montmorency**  
**présentée, modifiée et acceptée**  
**à la rencontre de Dawson 30 Mars 2012**

1. Retrait du profil Langues du projet Culture et Communication
2. Éliminer la contrainte des heures du Bloc Commun et du Profil, ou réduire le Bloc Commun à 225 heures.
3. Éliminer l'objectif XX03 : Analyser des enjeux historiques et nationaux en culture et communication
4. Réécriture / clarification des objectifs et des éléments de compétence des objectifs en Langues : XX10, XX12, XX13, XX14, XX15.
5. Ajouter une compétence permettant l'atteinte d'objectifs plus élevés.

### **1 Pour faire un bon programme en langues**

Les objectifs qui feraient un bon programme en langues devraient :

- comprendre l'étude d'une troisième langue, d'une quatrième langue ou même d'une cinquième langue (français et anglais plus 1, 2 ou 3 autres);
- initier à la culture des langue(s) étrangère(s) étudiée(s);
- amener à une très bonne connaissance de la langue seconde;
- permettre une flexibilité pour tenir compte du fait que les étudiants arrivant au collège possèdent des compétences langagières variées.
- initier à l'étude de la linguistique;
- permettre une initiation à l'étude de la traduction;

## 2 Version adaptée du programme ministériel en langues proposé

XX00 Expliquer les caractéristiques essentielles d'un champ culturel dans une perspective sociohistorique.

XX02 Critiquer des objets culturels.

XX04 Démontrer l'intégration personnelle d'acquis en culture et communication.

\*XX09 Communiquer à un niveau intermédiaire-avancé en anglais (604-102).

\*XX10 Communiquer à un niveau intermédiaire-avancé dans au moins une langue tierce.

XX11 Utiliser des concepts de la linguistique dans l'étude des langues modernes.

\*XX20 Analyser un texte dans une langue autre que la langue d'enseignement et l'expliquer. [cet objectif permet, mais n'oblige pas, que l'analyse et l'explication soient sous forme d'une traduction]

## 3 Explication des adaptations de la proposition ministérielle

XX01 et XX02 sont relativement redondants. Dans XX01, l'étudiant doit faire une étude en culture et communication. Pour ce faire, il doit « documenter un objet culturel » (Élément de compétence 2), pour ensuite l'étudier en bien choisissant « un angle de traitement » (EC 3). Il s'agit donc d'une étude critique. Les nuances qui différencient cet objectif du suivant (Critiquer des objets culturels) sont bien trop fines pour les exprimer dans une troisième (ou quatrième) langue et c'est l'étude des langues qui est surtout visée par un programme de langues. Un des deux objectifs est suffisant pour un programme de langues.

XX03 – Cet objectif se limite à la culture et la communication au Québec. Dans un programme de langues, cet objectif pourrait faire partie de la **formation générale** (ce qui ouvrirait un tout autre débat sur les cours de la formation générale) mais il exige l'étude de la culture et du contexte québécois, ce qui n'est pas du tout visé dans un programme de langues. Le programme de langues vise l'explication et l'apprentissage d'une ou des cultures étrangères.

XX09, XX10, XX12, XX13, XX14, XX15. Dans ces objectifs, il est question de communiquer « avec aisance », « avec une certaine aisance », « de façon restreinte », « de façon simple ». Ces termes ne sont pas utilisés dans l'acquisition d'une langue seconde car ils sont un peu trop vagues (quelle est la différence entre les deux premiers? les deux derniers?). Il est préférable de s'en tenir à des termes un peu plus fréquemment utilisés en fournissant des précisions, au besoin.